

A Propos D'examens

La médecine a fait tant de progrès depuis quelques années qu'il s'rait oiseux de vouloir même les signaler. Qu'il suffise de dire ici que nous sommes heureux de suivre pas à pas les expériences nouvelles, les récentes découvertes, la lutte enfin entre les vieilles doctrines, les erreurs du passé et les théories modernes toutes basées sur les conclusions des travaux de nos savants contemporains.

Nous répétons au laboratoire les expériences des maîtres et cherchons par la pratique à graver d'avantage dans notre mémoire les principes de la *théorie*. Mais ce qu'il ne faut pas oublier c'est que par le fait même de son inexpérience la main du disciple n'est pas aussi ferme que celle du maître, et qu'à mesure qu'elle se livrera d'avantage à ce genre unique de travail elle acquerra plus d'aplomb et plus d'habileté.

De même en est-il de toutes les matières qui rentrent dans le cadre du programme imposé par le Bureau Médical de la Province.

Il est vrai que nous faisons des études, que nous avons des laboratoires, que nous observons les malades aux hôpitaux ; nous nous initiions graduellement aux secrets de la science, nous exerçons notre œil et notre jugement ; mais il ne s'ensuit pas de là, qu'après quatre années et un travail consciencieux et assidu, nous soyons en état de lutter avec MM. les *assesseurs* qui, au lieu de se borner à un interrogatoire raisonnable, voudraient tout simplement nous mettre des bâtons dans les roues.

Nous voulons suivre le progrès, nous voulons être à la hauteur de notre position, mais il ne serait pas juste d'exiger que les candidats au doctorat soient des spécialistes dans toutes les matières sur lesquelles ils se présentent.

Pourquoi pensons-nous qu'il pourrait en être ainsi ?

L'article de M. le Dr Beausoleil dans la "Clinique" du mois de novembre dernier, est là pour nous apprendre que le Bureau Médical assigne à chaque assesseur une matière sur laquelle il doit se préparer, à laquelle il doit s'attacher pendant tout le temps de son engagement, en un mot, une matière dont il fera sa spécialité en vue et au temps des examens.

Or, peut-on s'attendre qu'un candidat ait des connaissances aussi étendues, une expérience aussi mûre que celles de son examinateur ? Du moment que l'élève fait preuve de compétence suffisante, n'a-t-il pas le droit d'être admis à la pratique ? Si on supposait aux candidats un plus grand savoir, l'habileté consommée ma foi ! il faudrait prolonger le cours des études médicales et les vieux praticiens auraient raison de se protéger en rendant les examens plus sévères et plus difficiles.

Mais les réformes ne sont pas un mal. Loin de là. Nous applaudissons vivement à tout ce qui peut profiter à notre esprit et nous préparer au rude combat de l'avenir. Seulement il nous est bien permis de considérer les motifs de ces réformes.

M. le Dr Beausoleil nous dit candidement : Les assesseurs des années passées n'étaient pas à la hauteur de leur charge, négligeaient leurs devoirs et ne s'entendaient pas sur la méthode d'appliquer le nouveau règlement. Je laisse à ces Messieurs le soin de prendre leur part de responsabilités.

"Éliminez les frêles, les paresseux," s'écrie le zélé Dr Beausoleil. Bravo ! nous en sommes encore ! Nous travaillons, nous aussi, nous consacrons nos veillées, l'argent de nos parents y passe, — combien d'entre nous suivent les cours au prix des plus grands sacrifices ! — eh bien ! nous désirons qu'honneur soit rendu au mérite ; mais cependant, nous voulons avoir notre part dans les sentiments de justice que vous entretenez vis-à-vis tout le monde, sauf nous, cher Docteur.

Mais vous ajoutez plus loin : "Vous savez qu'il ne manque pas de médecins dans la province, pourquoi se hâter ?" Or, je vous le demande, pourquoi remplir douze pages de la "Clinique" pour en arriver là ? pourquoi tant de verbiage pour finir par cet aveu tardif : "Protégeons-nous nous sommes trop nombreux."

Nous ne craignons pas Monsieur, un examen juste et impartial mais nous protestons contre cette manière de raisonner et de baser toute l'argumentation de votre article sur le fait brut que vous êtes trop nombreux.

FINALES.

Les enfants Prodiges

(A MME J. A. C. jr.)

Les fleurs, l'ornement de la vie, vivent peu longtemps. Du moment qu'elles s'ouvrent radieuses au soleil qui les fait éclore jusqu'à l'instant de leur dernier charme elles étalent à nos yeux éblouis tout l'éclat de leur beauté, puis disparaissent comme un rêve.

Ainsi en est-il des enfants, l'ornement des foyers ; de ceux-là qui semblent le plus promettre pour l'avenir et au sujet desquels les parents nourrissent les plus beaux rêves et se bercent des illusions les plus riantes. On les voit naître souriants, grandir en grâce et en beauté, répandre autour d'eux la joie et le bonheur, manifester dès leur jeune âge les plus grandes aptitudes ; et puis après avoir été des prodiges d'enfants, après avoir épuisé leur vitalité par le développement trop précoce de leur intelligence, leur force de résistance étant affaiblie, sous l'influence d'un état morbide quelconque on les voit disparaître eux aussi !

Hélas ! pourquoi en est-il ainsi ? Ne semblerait-il pas raisonnable que Dieu conserve aux familles les enfants dont les qualités de cœur et d'esprit donnent lieu d'espérer davantage ? ceux-là même qui semblent le plus en état d'aider plus tard à leurs parents, à faire leur bonheur, leur gloire peut être !

Est-ce un de ces mystères de bonté de la part de l'Eternel qui arrache aux bras d'un père éperdu, d'une mère éplorée, un enfant chéri, adoré, pour sauver ce petit être privilégié de l'amertume de la vie, et lui faire entrevoir le ciel avant que son pied n'ait été blessé sur les épines du rude sentier de l'existence.

Ne serait-ce pas aussi la conséquence de l'épuisement vital occasionné par le travail trop actif du cerveau de ces enfants prodiges ?...

Peu importe la cause qui préside à ces douloureuses séparations, votre cœur a bien saigné, Madame, et les larmes versées sur votre pauvre petit disparu ont été bien amères. Veuillez croire à toutes mes sympathies, et avant de vous laisser au souvenir du cher regretté, permettez-moi de vous rappeler ici que le rôle de la mère ici-bas ne se borne pas seulement à donner des citoyens à la patrie, mais s'étend jusqu'à devoir augmenter le nombre des bienheureux qui au-delà des bleus horizons se joignent aux anges pour entonner l'hymne éternel de la béatitude.

ALBERT CHEVRIER.